

# L'anglais en entreprise est presque devenu une exigence

« Ne pas connaître l'anglais ou en avoir une mauvaise connaissance peuvent freiner votre ascension dans l'entreprise ou une éventuelle promotion. »

**Pierre GESLIN**

**75 €** : le coût de la formation de 30 heures en néerlandais touristique donnée par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME).



● Interview :  
**Lydie PICARD**

Pierre Geslin, vous donnez des formations de langue anglaise en entreprise.

D'après votre expérience, l'anglais est la langue officielle des

managers belges dans les grandes entreprises, et non le français, le néerlandais ou l'allemand. Pourquoi ?

En Belgique, la situation est très intéressante (NDLR : Pierre Geslin est Français). Les néerlandophones savent parler français. Les francophones, au contraire, sont beaucoup

moins nombreux à parler le néerlandais. En général, ils éprouvent également plus de difficultés que les néerlandophones à parler anglais.

Anglais et néerlandais sont deux langues germaniques. Les bases des deux langues sont donc les mêmes. J'ai constaté qu'au sein de grandes

entreprises, plutôt que de se demander « Va-t-on parler en français ou en néerlandais ? », la langue officielle est l'anglais. Les conseils d'administration ou les meetings haut

**D'une connaissance basique à la maîtrise de la langue, pratiquer l'anglais est devenu une nécessité en entreprise, prévient Pierre Geslin, formateur.**

placés se donnent généralement en anglais.

**Alors qu'un salarié pourrait se passer du néerlandais ou du français selon la communauté où il habite, il ne le pourrait pas de l'anglais ?**

Je le pense, oui. Ce serait une erreur de se dire : « Je ne veux pas travailler à l'international, donc je n'ai pas besoin de l'anglais. » Les cadres supérieurs utilisent l'anglais couramment. C'est un point très particulier à la Belgique.

Evidemment, plus on maîtrise de langues et mieux c'est. Mais avec uniquement l'anglais, vous vous débrouillerez toujours. Ne pas connaître

l'anglais ou avoir une mauvaise connaissance de cette langue peuvent freiner votre ascension dans l'entreprise ou une éventuelle promotion.

**Concrètement, sur quels domaines portent vos formations ? Le vocabulaire d'entreprise ?**

Le langage spécifique du monde de l'entreprise est facile à acquérir, parce qu'il est utilisé tout le temps. A force de l'entendre, on finit par comprendre de soi-même le sens des mots.

Par contre l'anglais de base est primordial. Une erreur grammaticale ou une erreur de temps et vous pouvez formuler un non-sens.

**Vous avez donc déjà donné des formations en entreprise à des personnes ne possédant aucun bagage en anglais ?**

Je donne des formations de tous les niveaux. Certains partent de zéro, oui. Un formateur, c'est bien, mais il faut prendre son apprentissage à charge : 50 % la formation, 50 % l'apprentissage à la maison. Et il faut une motivation. Il s'agit souvent d'une promotion au sein de l'entreprise. Mais la motivation peut tout simplement être les loisirs. Pratiquement tout le monde voyage, maintenant. Avec le français comme seule langue, vous êtes limité. Avec l'anglais, vous pouvez aller par-

tout.

C'est aussi un outil de sécurité. Bagages perdus à l'aéroport, tomber malade à l'étranger,... : avec l'anglais, vous vous débrouillez !

**L'utilisation de l'anglais au sein d'une entreprise est-il uniquement spécifique aux cadres supérieurs ?**

Non pas du tout. Je me souviens avoir donné une formation à la brasserie d'Orval. Leurs machines sont allemandes. Les réparateurs aussi. Je leur ai donné quelques cours d'anglais pour que les brasseurs puissent dialoguer avec les réparateurs.

Nous vivons dans un village global. Il faut l'embrasser et non le combattre. ■

**« Ce serait une erreur de se dire : "Je ne veux pas travailler à l'international, donc je n'ai pas besoin de l'anglais."**

**Les cadres supérieurs utilisent l'anglais couramment. C'est un point très particulier à la Belgique. »**

## Devant la télé, évitez les sous-titres en français !

**A**pprendre l'anglais est une chose ; conserver son niveau, quand on a peu l'occasion de pratiquer la langue en est une autre. Pierre Geslin nous donne quelques conseils d'apprentissage et pratiques pour le milieu professionnel.

**1. Regarder des séries** Regarder des séries en anglais est un bon moyen de se familiariser avec la langue, sous-titrée en anglais si besoin. Attention, jamais en français ! La langue française utilise davantage de mots que l'anglais. Impossible donc de lire la traduction française et d'écouter en même temps la version originale. De plus, les traductions ne sont pas toujours exactes.

**2. Lire des articles** À l'ère des smartphones, il est simple d'accéder à des articles en anglais. Lire l'introduction d'articles sur des sujets qui vous intéressent est déjà suffisant. Il ne faut surtout pas rester bloqué parce que vous ne comprenez pas un mot ou un autre. Poursuivez votre lecture.

**3. Wallangues : une mine d'or** S'inscrire gratuitement sur Wallangues, le

site web wallon d'apprentissage des langues, est une excellente manière de poursuivre son apprentissage de l'anglais. Le site propose des exercices, sons et vidéos adaptés à tous les niveaux. Il permet de se tester après chaque leçon. Et c'est gratuit !

**4. Indiquer son niveau** Sur un CV, indiquez votre niveau d'anglais selon l'échelle du cadre européen commun de référence pour les langues. Il n'est plus question ici d'« initiation », de « langage courant », de « niveau intermédiaire »... À chaque niveau (A1-2-3, B1-2-3, C1-2-3) correspondent des compétences claires et précises.

**5. « Linguee » plutôt que Google translate** Qui, devant un document en langue étrangère, n'a jamais utilisé un logiciel de traduction en ligne ? Pour la traduction de mots, Pierre Geslin recommande « Wordreference ». Pour la traduction de phrase ou d'expression, il conseille « Linguee ». Par contre, il déconseille « Google translate », qui produit parfois des nonsens. ■

I. P.

## Rien de tel qu'une bonne traduction

**L**e web, quel merveilleux outil pour se faire connaître ou faire connaître son entreprise et ses produits à toute l'Europe et plus encore ! Encore faut-il pour cela que le site web dispose d'une interface en anglais ou dans une autre langue étrangère. Plusieurs entrepreneurs de la province ont bien compris la nécessité de franchir ce cap. Le site web des Ardoisières

d'Herbeumont dispose d'une interface en néerlandais, en allemand et en anglais depuis quatre ans. « C'était devenu indispensable, explique Arlette K. Lujakivana, responsable marketing et communication. Nous avons quand même beaucoup de clients en Allemagne et aux Pays-Bas. Il est important d'être bien compris. »

Et, pour être bien compris, le site doit être bien traduit. Les Ardoisières ont fait appel à un

service proposé par l'Agence wallonne à l'exportation (Awex) et aux investissements. « Nous savions que l'Awex dispose d'un département d'aide à la traduction, précise Arlette K. Lujakivana. Nous avons donc logiquement fait appel à eux. »

Des traducteurs professionnels se sont donc attelés à traduire le site web des Ardoisières.

« Et tous les trois mois, nous envoyons une newsletter en néerlandais à nos clients néerlandophones, ajoute Arlette Lujakivana. Là aussi, des traducteurs professionnels interviennent. »

CQFD : un site bien traduit améliore l'image de l'entreprise et constitue une ouverture au marché mondial. ■

I. P.

## Santé ou tourisme : des formations spécifiques

**P**lusieurs secteurs utilisent un langage qui leur est propre. C'est par exemple le cas du secteur juridique ou du secteur médical. Un besoin s'est fait jour pour les travailleurs transfrontaliers : maîtriser le luxembourgeois dans le domaine de la santé.

Si les formations plus traditionnelles permettent d'appréhender la langue et des mots de vocabulaire généraux, il existe dorénavant une forma-

**tion en luxembourgeois spécifique au monde médical.** Des thèmes tels que l'accueil du patient, l'alimentation, l'hygiène, les maladies, les symptômes, l'anatomie humaine, les soins pré et postopératoires, les spécificités pour maisons de soins et de retraite,... sont abordés.

La formation est proposée par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes

entreprises (IFAPME).

L'IFAPME propose une autre formation spécifique, assez prisée dans la province : le **néerlandais touristique.** Les propriétaires de gîtes notamment sont très intéressés. C'est évidemment un atout que de pouvoir accueillir son hôte dans sa langue maternelle. Là aussi, plusieurs thématiques spécifiques au tourisme sont abordées : description de l'hébergement, présentation

d'une carte de restaurant, pouvoir renseigner un touriste sur les attractions et les loisirs de la région, donner un itinéraire,...

Après 30 heures de formation, il est possible de jongler avec le vocabulaire touristique. À condition de réviser, bien évidemment. ■

I. P.